

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ÉTAT DU CATHOLICISME A COPENHAGUE.

Correspondance particulière de l'Univers.

Copenhague, le 7 août 1845.

Après vous avoir fait l'énumération des lois sous le poids desquelles nous gémissons, il est juste que je dise quelques mots de l'évêque de Séelelande et de la compagnie des pasteurs.

L'évêque de Séelelande aujourd'hui vivant, nommé Mønster, s'est toujours montré très intolérant à notre égard, et a toujours repoussé comme inadmissibles toutes nos demandes; cependant il ne nous a pas fait tout le mal que les lois l'autorisent à nous faire, et, vraiment, il faut lui en savoir beaucoup de gré. C'est le Roi qui nomme l'évêque; il le choisit parmi les pasteurs les plus dévoués. L'évêque, en costume de cour, est revêtu d'une robe noire en velours de soie, et porte sur la poitrine, au lieu de la croix du Sauveur, la plaque de l'ordre de Danebrog. On a bien raison de dire: Chacun porte la livrée de son maître. Comme l'on pourrait taxer d'injustice un portrait de l'évêque fait par moi-même, voici la traduction de quelques lignes que le *Libre penseur* (Freysinnige) a cru devoir publier lors de la discussion dans les journaux de la question sur la liberté de conscience, à laquelle l'évêque s'était fortement opposé; ces lignes serviront également à nous donner la mesure du respect que le public danois a pour son chef spirituel:

" Nous prions instamment les Etats de ne pas se croire incompetents dans les affaires de l'Eglise, et de ne pas subordonner leur opinion à celle d'un homme (l'évêque Mønster) dont les principes bornés et arriérés sont connus et blâmés de tout le monde. Il a d'ailleurs clairement prouvé qu'il lui était plus important de connaître ce qui pouvait être agréable à son souverain tout-puissant que de faire ce qui pouvait être utile à l'Etat. Ainsi est-ce en vain qu'on voudrait pouvoir trouver une excuse à cet homme double qui, corrompu par l'influence énervante et les exhalaisons empestées d'une longue vie de cour, doit nécessairement craindre tout changement capital tant pour la liberté civile que religieuse, et c'est renoncer à la liberté que de s'en remettre à lui dans cette question."

Messieurs les pasteurs danois sont tous revêtus, lorsqu'ils montent en chaire, de la robe noire à larges manches de Martin Luther, et ils portent une large colerette empesée. Dans ce corps se retrouvent toutes les incertitudes, toutes les différences d'opinion que le protestantisme est par son origine même, condamné à nourrir dans son sein. Deux partis cependant prédominent dans la compagnie. L'un, à la tête duquel est l'évêque, se retranche derrière la confession d'Augsbourg et prétend en maintenir tous les articles dans leur intégrité. Le second parti est celui des protestants avancés, momiers ou piétistes, comme vous voudrez, et il a pour chef M. G... h, un des prédicateurs le plus en vogue. Ce pasteur a été, il n'y a pas longtemps, en Angleterre, pour y étudier le puseyisme, et il ne lui fallut pas beaucoup de temps pour deviner où il finirait par aboutir; aussi a-t-il eu soin, à son retour, de répandre partout que le puseyisme n'était autre chose qu'un jésuitisme déguisé.

Quelques mots maintenant sur le *Præstepenge* et les autres revenus les pasteurs de Copenhague.

Præstepenge signifie littéralement argent des prêtres. Le *Præstepenge* ne fut introduit que petit à petit et à la suite des plaintes répétées des pasteurs, qui voyaient diminuer leurs revenus qui, à la Réforme, ne se composaient que des dons volontaires des fidèles. Déjà, en 1517, les pasteurs essayèrent d'élever cette taxe, en insistant sur la nécessité de lui faire atteindre, pour la ville de Copenhague, le chiffre de trente-cinq mille écus, ou cent cinq mille francs. Le Gouvernement répondit que les choses resteraient sur le même pied. Une seconde tentative fut faite en 1521; elle n'eut pas plus de succès. Enfin, en 1536, les pasteurs entrèrent en négociation auprès des magistrats dans le but d'obtenir, qu'au lieu de cette espèce d'impôt, par tête, leurs revenus fussent hypothéqués sur les biens immeubles de leurs paroissiens. Ce projet n'a point encore été sanctionné. La perception de cet impôt a été confiée dans chaque paroisse à un comité ayant droit de prélever sur chaque individu une somme annuelle, ne pouvant pas dépasser la valeur de 30 fr. C'est le *maximum* auquel un riche paroissien seul peut être taxé. Les ouvriers, les bourgeois, les pauvres paient en proportion de leurs moyens. Le sol du pauvre, le denier de la veuve n'échappent pas à la rapacité de ces collecteurs d'une nouvelle espèce, et je vous assure que la manière dont est perçu cet impôt a de quoi rendre jaloux le fisc le plus avide. Pour se faire payer du pauvre, les pasteurs ne reculent devant au-

cun moyen: ils lui ôteront jusqu'à la cuillère d'étain avec laquelle la famille mange la soupe. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les catholiques, les juifs et les autres sectes protestantes ont été, malgré leurs plaintes répétées, compris dans cette mesure. Les catholiques ne fréquentant pas les églises luthériennes évangéliques, n'ont certes pas contribué à grossir les dons volontaires dont, avant l'introduction du *Præstepenge*, les pasteurs s'étaient contentés. N'est-il pas révoltant de voir que nous, qui ne sommes pas jugés aptes à remplir le plus petit emploi dans l'Etat, nous, honnis de tous et, dans toute occasion, mis au dessous même des juifs, nous soyons néanmoins forcés de remplir les pèches de nos persécuteurs? Ce n'est pas tout; on en est venu jusqu'à vouloir faire payer le *Præstepenge* même à nos deux chapelains catholiques, qui n'ont pu y échapper qu'en faisant intervenir leur ambassadeur.

Les autres sources du revenu des pasteurs que je pourrais comparer au casuel du clergé français, proviennent de l'exercice même des fonctions du saint ministère, fonctions toutes tarifées selon les moyens et la condition de chacun. Seulement, rien n'est donné gratis, et le pauvre qui ne pourra payer devra rigoureusement se passer de se marier et de faire baptiser ses enfants. Dans ma prochaine lettre je vous indiquerai le *minimum* des sommes à payer pour les cérémonies de l'Eglise évangélique luthérienne en Danemarck.

Univers.

MOUVEMENT RELIGIEUX EN ALLEMAGNE.

Le bruit s'est répandu à Berlin que Ronge et Czerski avaient reçu l'ordre de ne point sortir des villes où ils ont leur domicile, de manière qu'ils ne pourraient plus prêcher que dans ces villes. C'est encore beaucoup trop; car on ne peut revendiquer la liberté au profit de ces deux sectaires, qui, après avoir abandonné la vraie loi, se sont constitués les auxiliaires d'une funeste propagande politique. Ce sont les dangers de leur scandaleuse complicité qui détermineront sans doute l'adieu germanique à y porter son attention. L'Allemagne n'est point assez unie matériellement et moralement pour supporter, sans graves inconvénients, ces éléments de nature dissolvante. Une grande masse de protestants éclairés regardent ces dissensions, comme pernicieuses pour toute croyance, et utiles uniquement aux négateurs, aux athées et aux gens qui font métier de haine pour toute base religieuse.

A ce propos, un protestant célèbre, M. Scholz de Wolfencuttel, a publié une remarquable appréciation des mouvements religieux qui tourmentent l'Allemagne:

" L'Eglise catholique, apostolique et romaine, dit-il, a, en quelque sorte, lieu de se réjouir que des membres gangrenés se soient séparés d'elle; il lui était plus nuisibles qu'utiles. Cette Eglise a bien fait de conserver la vénération des reliques, le sacrement de l'ordre, la tradition, la hiérarchie ecclésiastique, les exorcismes avant le baptême, la confession auriculaire. Les faiblesses, les erreurs du protestantisme lui sont bien connues, elle ne le sait pas. Elle n'a jamais renié sa foi comme le protestantisme; elle a encore moins vendu sa liberté, ses droits, la mission de ses ministres au pouvoir temporel; elle députe, conserve, protège les bons, révoque, punit les récalcitrants, les mauvais. Elle n'a jamais souffert qu'on l'avilît au point de faire d'elle un établissement d'état.

" Cependant, le tems où l'Eglise de Jésus-Christ, quelque noble, quelque indépendante, quelque belle qu'elle soit, doit être arrivé. Beaucoup de faux catholiques n'ayant pas le courage, la générosité de soutenir le combat, désertent et abandonneront leur mère spirituelle. Le nombre des fidèles diminuera; mais tout ce qui aura passé par le creuset des tribulations sera solide et pur comme l'or.

" Et vous qui vous flattez d'avoir brisé avec l'Eglise romaine, ne voyez-vous pas que vous avez brisé avec Dieu et son Christ? Vous n'êtes plus l'Eglise du Christ, mais les ennemis de sa doctrine. Nous pouvons vous prédire ce qui vous arrivera: vous serez bientôt divisés en autant de sectes que vous comptez de communautés et l'une surpassera l'autre dans l'impiété et la confusion des doctrines. Les disciples, rendront avec usure à leurs maîtres et docteurs les sanglants outrages dont ces derniers ont abreuvé l'Eglise romaine.

" Les grands mots, les phrases ronflantes, votre nouveau culte, vos ridicules cérémonies ne nous trompent pas, nous en imposent encore moins.

La révolution française ne commença-t-elle pas aussi de grands mots

par des phrases sonores sur les droits de l'homme, sur la parfaite égalité des citoyens, sur l'esclavage du peuple, sur l'urgence de l'émanciper, de le relever de sa dégradation?... Et le grand nombre se laissa prendre à ce langage perfide. Mais celui qui avait l'oreille tant soit peu fine, entendit déjà, à ce doucereux et intéressant discours tomber le couteau de la guillotine, rétentit de toutes parts le son lugubre de tocsin joint au cri sauvage, *Abas le roi !... à bas la religion !... à bas Dieu !*.

« O Allemagne, ma patrie chérie ! pays béni autrefois plus que tous les autres, tu sembles aujourd'hui chargée de toutes les malédictions ; il n'est que trop visible que ton sol tremble sous nos pas. Il est inconcevable que tu te laisses de plus en plus égarer par ta voisine du Sud, cause de tous nos maux, en voulant l'imiter même dans ses folies. Oui, pays de mes amours ! qui pourrait te rester fidèle et n'essayer pas d'arrêter le char portant tes destinées, et qui roule vers l'abîme ?... »

« Jusqu'à quand tes enfants se laisseront-ils aveugler, tromper par de faux prophètes qui, dans des écrits incendiaires, leur promettent la liberté, tandis qu'eux-mêmes sont les esclaves de leurs passions et du mauvais génie qui les pousse ?... Puisses-tu réfléchir et comprendre ce qui peut procurer la paix et le bonheur avant que le châtement, qui a déjà atteint ta voisine t'atteigne toi-même ? Tourne tes regards vers le Seigneur, et il aura pitié de toi ; ce n'est qu'en lui que l'on trouve la sécurité. »

Journal des villes et Campagnes.

CORRESPONDANCE.

[La communication ci dessous avait d'abord été adressée à l'éditeur de la *Revue Canadienne* mais l'éditeur n'ayant pas jugé à propos de l'insérer dans ses colonnes, l'auteur nous a prié de la publier et nous n'avons pas cru en justice, devoir la refuser.]

A L'ÉDITEUR DE LA REVUE CANADIENNE.

M. L'ÉDITEUR,

Il est fâcheux que votre recueil qui mérite à plusieurs titres d'être encouragé par tout ce qu'il y a dans ce pays d'hommes éclairés et amis de la bonne littérature, soit de temps en temps déparé par des nouvelles, et des anecdotes dont le choix n'est pas toujours assez sévère et réfléchi. Cette observation que me permet de vous faire l'intérêt que je porte à votre généreuse entreprise, m'est venue surtout à la lecture que je viens de faire dans un des derniers numéros de votre *Revue*, d'une histoire saugrenue sortie sans doute autrefois du cerveau de quelque bon janséniste. Elle est intitulée : Les os du R. P. Escarpacio.

Dans tout autre temps, il n'y aurait peut-être que de l'étourderie à répéter des anecdotes aussi puériles qu'invraisemblables ; mais dans les circonstances où nous nous trouvons, aujourd'hui que les jésuites sont remis en scène, aujourd'hui, qu'ils sont traqués de de toutes parts, en Europe, par la meute universitaire et voltairienne, aujourd'hui qu'une presse sans pudeur, pour rallumer contre ces hommes inoffensifs, les haines populaires, réjunit toutes les vieilles calomnies, aujourd'hui qu'il faut un noble courage pour ne pas se déclarer contre eux et chercher à éclairer l'opinion égarée. Aujourd'hui... imprimer dans une feuille canadienne une imposture surannée qui ne peut avoir d'autre but et d'autre effet que de déverser le ridicule sur le célèbre institut que l'impiété de tout temps, a pris pour point de mire dans la guerre qu'elle a faite à la religion ; c'est, permettez-moi de vous le dire, un procédé qui ne peut qu'affliger tous les Canadiens dévoués à leur patrie et à leur foi, et qu'on serait tenté de flétrir des noms odieux de lâcheté et d'ingratitude.

Oui, il y a lâcheté, à vous qui êtes neutre, qui êtes hors du champ de bataille, qu'aucune passion ne peut animer, de décocher des traits perfides contre le parti faible et opprimé ; oui, il y a lâcheté de jeter ici du ridicule sur des hommes que l'on désigne ailleurs comme une proie aux fureurs populaires ; oui, il y a lâcheté à attaquer dans l'honneur de leur corps des hommes qui ne se défendent pas, qui garderont un généreux silence et ne vous confondront point en vous montrant ce qu'il y a d'absurde et de méchant dans ces plates anecdotes que vous exhumez comme des trésors de science et de bon goût.

L'ingratitude. Oui, il y a ingratitude à vous qui vous vantez d'être Canadien, de méconnaître les plus grands bienfaiteurs de votre pays, de vous associer à ce concert de héros stupides contre une société qui vous a envoyé les *Brebuuf, les Lallemand, les Marquet, les Charlevoix* et tant d'autres hommes héroïques dont les immenses travaux ont soutenu et avancé cette colonie, dont les sueurs et le sang ont fécondé cette terre inculte et sauvage. Laissez ceux qui n'ont pas le bonheur de les connaître leur jeter l'insulte et leur vouer une haine aveugle qu'allument si aisément les déclamations des ennemis de tout bien. Mais vous, qui avez le bonheur de vivre dans ce beau pays qu'ils ont conquis sur la barbarie au prix de tant de sacrifices, où tout parle de leurs vertus, de leur science de leur dévouement, vous qui êtes instruit et qui devez connaître l'histoire, inclinez-vous respectueusement devant les grands et majestueux souvenirs que la Compagnie de Jésus a laissés empreintes sur presque tous les points du sol que vous foulez ; et au lieu de vous mêler à la tourbe insensée qui poursuit de ses clameurs furieuses des hommes dont la terre n'est pas digne, seriez-vous autour d'eux pour les défendre contre tant d'injustes attaques, unissez-vous à ces voix éloquents qui de l'autre côté de l'Atlantique plaident si victorieusement leur cause et vous n'aurez encore ac-

quitté qu'une faible partie de la dette imposée par leurs bienfaiteurs et à leur reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

UN DE VOS LECTEURS.

BULLETIN.

Institut Canadien

— Depuis quelque temps nous voyons avec plaisir qu'une portion intéressante de la jeunesse Canadienne fait des efforts incessants pour encourager l'étude et l'acquisition des connaissances utiles parmi les jeunes gens qui ouvrent leur carrière professionnelle dans cette ville. Cette association patriotique, connue sous le nom d'*Institut Canadien*, rendra certainement des services importants à la classe à laquelle elle se rattache, si, guidée, comme nous l'espérons, par le noble esprit du christianisme, elle sait initier la religion à ses généreux efforts. Sans cette auxiliaire, l'entreprise serait dangereuse ; sans cette boussole, qui seule peut guider le navigateur sur la mer orageuse de ce monde, le vaisseau de l'*Institut* aurait à voquer au milieu de nombreux écueils et à redouter tous les désastres du naufrage. Mais nous entretenons de notre jeunesse une opinion trop flatteuse pour redouter de semblables malheurs ; nous avons au contraire toutes les espérances du succès et nous formons pour elle les souhaits les plus ardents, surtout si nous saisissons bien le vrai sens des alinéas suivants que nous lisons dans un discours récemment prononcé par un de ces vaillants adeptes dans une de leurs réunions sociales. Voici ce fragment qui mettra nos lecteurs en état de juger par eux-mêmes des vues et des progrès de cette naissante confraternité.

« A vingt ans, si vous êtes riches, qu'une brillante fortune soit suspendue sur votre tête par le fil usé des vieux jours de votre père, n'importe où cette fortune a pris son origine, tout est pour le mieux. Le beau monde financier, marchand politique, vous reçoit à bras ouverts ; il vous fête, vous flâte, vous choye et vous... gâte. Mais, enfant gâté, vous ne faites rien ou presque rien pour votre pays. Et quelle en est la raison ? C'est que vos aînés dans la vie vous ont laissé, sous leurs yeux, gaspiller vos beaux jours et votre fortune sans vous glisser dans le cœur un sentiment d'orgueil national. Probablement qu'à votre tour vous ferez de même !... »

« Mais si vous êtes pauvre, jeune étudiant ou jeune élève, et dans une grande cité plus qu'ailleurs, tout change, excepté le dévouement : vos talents, votre jeune renommée, votre vie régulière, votre amour des sciences et de l'étude, votre cœur aimant, pur et sincère, ne vous feront jamais ouvrir les battants des salons dorés, parfumés, musqués brillants de glaces et de parures. Non, vous êtes un étranger, un inconnu, une espèce de paria : vous n'avez pas de compatriotes, pas d'amis, ou, ce qui est pire quelquefois, pas d'ennemis ! Et si, dans votre découragement, vous vous plaignez de la méchanceté des riches et du mépris qu'ils ont pour les pauvres, on vous rit au nez, on lève les épaules, puis l'on se dit tout bas en se poussant les coudes : « Voilà un jeune homme qui sort du collège et qui s'en va aux petites maisons. » »

« Jeune homme ! avez-vous de l'honneur, de l'honneur et du sentiment au cœur ? Sentez-vous le mépris et les insultes que vous attire votre pauvreté ? Voulez-vous de la considération, de l'influence, des amis comme le monde doré en donne ? — Jetez bien vite vos livres au feu, votre modestie aux fous, votre honnêteté dans la rue, — occupez-vous, mettez toute votre intelligence, toute votre énergie à faire... de l'argent ! Oui, faire de l'argent, — le gagner ? — ce serait trop long. Suivez cet axiome, digne de son origine ; *make money, honestly if you can, but make money* ; c'est-à-dire, FAITES DE L'ARGENT honnêtement si vous le pouvez, mais toujours faites de l'argent ! »

« Voilà la morale que, par son dédain et sa morgue, le beau monde inspire à la jeunesse studieuse du vilain. C'est ce qu'on peut appeler de la morale en lingot, n'est-ce pas ? »

« Et bien, messieurs, ces jeunes gens de Montréal, abandonnés à eux-mêmes dans les heures de repos, si dangereuses dans une grande ville, n'ont pas suivi, il est consolant de le dire, les conseils que pouvaient leur suggérer le mépris et le dédain qu'affectent pour eux ceux qu'ils appellent les *aristocrates au petit pied*. »

Sans conseils et sans secours, ils ont formé une société dont les heureux résultats se sont déjà sentis. L'*Institut Canadien*, messieurs, compte déjà plus de 300 membres de société. Jeunes avocats jeunes notaires, ses membres

appartiennent à toutes les classes de la société, jeunes ouvriers étudiants et apprentis, tous marchent unis sous les bannières du *travail* et de la *concorde*. La bibliothèque de cette intéressante société qui n'a pas encore un an d'existence, se compose d'environ 500 volumes; à sa chambre de lecture, fréquentée journellement par plus de 50 membres, l'on reçoit tous les journaux du pays, plusieurs des États-Unis, quelques-uns de Paris et de Londres; et une magnifique bannière se déploie à la tête de ces laborieux jeunes gens, lors qu'ils sortent dans les occasions solennelles.

« Ces beaux résultats et les effets qu'ils ont pu coûter, ne vous semblent-ils pas gigantesques, en raison des moyens que peuvent posséder des étudiants et des apprentis? Et qu'est-ce que ces résultats auraient été donc, si la classe riche et puissante de Montréal eût encouragé les efforts des membres de l'Institut par de bons conseils, des dons de livres, de cartes géographiques ou d'argent? Mais je regrette de le dire, à quelques exceptions près, l'Institut Canadien n'a nullement été encouragé par ce que j'appelle le beau monde.

« L'Institut, en offrant à tous les jeunes gens indistinctement des moyens faciles d'acquérir des connaissances, est un arène agréable pour déployer leurs talents; et notre club, en offrant à nos amis et aux amis de nos amis des plaisirs purs et variés, et un moyen de stimulation à l'étude, ouvrent à la jeunesse et aux personnes studieuses de nouvelles voies pour travailler, tout en se récréant, à activer les idées de progrès qui se manifestent par tout le pays. »

— Nous avons reçu et lu avec beaucoup de plaisir le *Journal d'un exilé politique aux terres Australes* par L. Ducharme. Nous concourons bien volontiers dans l'éloge qu'en ont fait les journaux français de cette ville, et nous sommes persuadé qu'il ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui le iront.

A une assemblée tenue le 24 du courant, en la salle publique d'École numéro 1, dans le village de l'Assomption, à l'effet d'adopter une adresse relativement au départ de Messire F. Labelle, curé depuis quinze ans de la paroisse de l'Assomption, Amable Archambault, écrivain fut appelé à la présidence; J. Lesanche, fils, écrivain, à la vice-présidence; et le Dr. F. Mesnard, fut prié d'agir comme secrétaire.

Après avoir, sur motion de L. G. Lorimier, écrivain, secondé par E. Archambault, écrivain, il a été unanimement :

Résolu 1^o. Qu'une adresse soit présentée à Messire F. Labelle, notre bien-aimé curé, à l'occasion de son départ.

De suite M. le secrétaire lut l'adresse suivante, laquelle fut adoptée à l'unanimité (voir plus bas).

Sur motion de G. Chagnon, écrivain, secondé par le capt. P. U. Archambault, écrivain.

Résolu 2^o. Qu'une députation soit nommée pour se rendre auprès de Messire Labelle, pour le prier de vouloir bien dire une messe pour ses paroissiens, le jour de son départ: que cette même députation se rende auprès de M. le Directeur du Collège, pour le prier d'assister avec la communauté à cet messe; et que les M. M. suivants composent la députation: M. J. Lesanche, écrivain, A. Jetté, écrivain, G. Chagnon, écrivain, P. U. Archambault, L. G. de Lorimier, écrivain, et F. Mesnard, écrivain.

Ensuite l'assemblée chargea F. Mesnard, écrivain, de présenter l'adresse à M. le Curé, immédiatement après la messe.

Résolu 3^o. Que copie des procédés de cette assemblée et de l'adresse soit envoyée à la *Minerve*, aux *Mélanges Religieux* et à l'*Aurore des Canadas* pour être publiés.

Après quoi l'assemblée vota des remerciements au président, au vice-président et au secrétaire.

(Signé) A. ARCHAMBAULT, Président,
J. LESANCHE, Vice-Président,

Par ordre, F. MESNARD, Secrétaire.

L'Assomption, 24 septembre 1845.

ADRESSE AU REV. MESSIRE F. LABELLE, PRÊTRE, CURÉ DE L'ASSOMPTION.

Monsieur,
Qu'il nous soit permis de profiter du dernier moment qui nous reste avant votre départ, pour vous exprimer les sentiments que nous éprouvons de cette pénible circonstance.

Nous ne nous attendions nullement à être privés d'un pasteur que nous chérissions de tout notre cœur, et qui avait tant de titres à notre respect et à notre attachement: aussi cette nouvelle a-t-elle répandu la tristesse dans les cœurs de tous vos paroissiens.

Soyez persuadé, Monsieur, qu'après avoir été, pendant quinze années témoins de vos vertus, et d'une conduite irréprochable, après avoir eu l'avantage de jouir de votre commerce facile, après avoir pu marquer chaque jour de ceux que vous avez passés au milieu de nous, par un bienfait de votre

part, soyez persuadé, disons-nous, qu'il nous est impossible d'être insensibles à la grande perte que nous faisons, et que nous n'oublierons jamais les jours heureux que nous avons coulés sous votre paternelle sollicitude. Nous nous souviendrons éternellement du pasteur zélé qui savait nous rendre faciles les devoirs de notre austère religion; de l'ami sincère, toujours prêt à nous ouvrir des bras et un cœur généreux, où nous étions sûrs de trouver une consolation à nos malheurs ou un encouragement dans la route épineuse de la vie: du père tendre qui veillait avec tant d'attention à tous nos besoins spirituels et temporels.

Mais les pauvres!... Oublieront-ils, eux, celui qui fut toujours prêt à les assister dans leur misère, avec ce discernement et cette délicatesse qui n'appartiennent qu'aux grandes âmes, et qui savent deviner le besoin, là ou la honte essaie de le cacher?

Non, Monsieur!... Si quelqu'un dût être assez ingrat pour perdre un jour votre précieux souvenir, ce ne serait jamais le nécessiteux qui vous a toujours trouvé sur son passage, lorsqu'il éprouvait les tortures de la faim, ou que la nudité faisait grelotter ses membres engourdis par le froid. Ces souvenirs là, voyez-vous; ne s'effaceront jamais!

Les nombreux amis de l'éducation dans cette paroisse ont aussi de puissants motifs de se ressouvenir de vous, car personne n'ignore, quoique votre modestie vous ait porté à soustraire vos bonnes œuvres au regard du public, que vous et vos dignes frères (auxquels nous vous prions de présenter l'assurance de notre profonde gratitude) avez fait, pour notre florissant collège, des sacrifices que votre libéralité seule pouvait faire imaginer.

Enfin, Monsieur, un fait qui, à lui seul, en dit plus que tout le reste, c'est qu'il n'est pas un seul de vos nombreux paroissiens qui ne ressente une affliction profonde au sujet de votre départ; qu'il n'en est pas un seul qui ait à se plaindre de vous en quoi que ce soit, pas un seul qui ne soit prêt à faire les plus grands sacrifices, pour avoir le précieux avantage de vous conserver pour notre curé, jusqu'au jour où Dieu, jugeant vos jours assez pleins de mérites, placera sur votre front la couronne des justes. Aussi, partout où vous irez vous rencontrerez, sans aucun doute de l'amour et de la sympathie, mais vous ne trouverez jamais d'ouailles plus attachées à vous par tous les liens du respect, de l'amitié et de la reconnaissance.

Il est donc trop véritable, Monsieur, que ce jour est le dernier que nous passons avec vous: nous le regardons tous comme un jour de calamité, puis qu'il nous prive non-seulement d'un pasteur cher à notre cœur, mais encore d'un ami et d'un père. Ce ne sont pas les larmes des yeux que nous vous offrons, en ce triste moment, comme tribut de notre reconnaissance, car souvent elles sont trompeuses et toujours de peu de durée, mais ce sont les larmes du cœur qui sont toujours vraies, celles-là; d'un cœur accablé sous le coup inattendu qui le frappe, en brisant ses plus chères sympathies. Daignez donc les accepter, Monsieur, comme une faible compensation de quinze années de bienfaits.

Allez donc, maintenant, apôtre rempli de Dieu, allez vers d'autres brebis qui vous désirent comme leur Sauveur! A leur tour aujourd'hui d'avoir sous les yeux un modèle des vertus chrétiennes, puisque nous n'avons pas assez profité des exemples et des avis que vous nous avez donnés, pour mériter de vous posséder plus longtemps. Allez, mais emportez avec vous l'assurance de nos regrets et la conviction que vous laissez de votre passage, dans nos cœurs, un monument impérissable au-delà des atteintes du temps et des vicissitudes humaines. Nous nous souviendrons à jamais que vous êtes passé au milieu de nous en faisant le bien: *Transiit benefaciendo!* Puisse Dieu vous récompenser en cette vie et en l'autre de tout le bien que vous nous avez fait!... Puissiez-vous être toujours aussi heureux que nous avons été durant les quinze dernières années.

Veuillez donc recevoir nos plus tendres adieux, et penser à nous quelquefois devant celui qui prépare tous les événements pour le plus grand bien de l'humanité, comme nous ne manquerons pas de lui offrir nos vœux les plus ardents pour qu'il vous accorde une vie longue et heureuse.

L'Assomption, 27 septembre 1845.

F. U. Archambault,	A. Archambault,
G. Chagnon,	J. Lesanche,
M. Currie,	L. G. de Lorimier,
E. Archambault,	A. Jetté,
J. Horan,	Z. Archambault,
J. B. Senet,	F. Vésina,
D. Lesage,	J. Laurent,
J. B. Forest,	J. Peltier, fils,
F. Guilbault,	L. D. Bondy,
P. R. Fauteux,	N. Galerneau,
J. Lisotte,	L. Leclaire,
E. M. Poisson,	F. Mesnard,
U. M. Poisson,	J. E. Faribault,
L. Leroux,	J. B. Prévost,
L. M. Viger,	L. J. C. Cazeneuve.

Et un grand nombre d'autres noms.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

— Un des plus splendides monuments de l'art catholique, le dôme de Saint-Pierre de Rome, inspire des craintes sérieuses aux architectes. Depuis

longtemps déjà, la coupole, la plus vaste qu'il y ait au monde, est fondue en plusieurs endroits, et dix arceaux de fer, de poids de 60,000 kilogrammes, ont dû être pratiqués aux endroits menacés de la voûte pour en prévenir la chute. On vient de s'apercevoir en outre que le lanternino, intégralement exécuté en or, au dessus duquel s'élevait la croix qui couronne l'édifice, était crevé de part en part. Les nombreux paratonnerres, par lesquels on a garanti l'édifice, ne permettent pas de supposer que ce nouveau dommage soit un effet de la foudre. On entoure en ce moment le lanternino de lourdes chaînes de fer, pour empêcher le prolongement des fentes.

La restauration de la vieille basilique de Saint-Paul, sur la voie d'Ostie complètement incendiée, il y a quelques années, est presque entièrement achevée.

FRANCE.

— Une veuve israélite, après avoir présenté au baptême ses quatre enfants, a eu le bonheur de recevoir elle-même, hier dimanche, le sacrement de la régénération. Cette cérémonie, présidée par M. l'abbé Rati-bonne, a été remarquable par le grand nombre de néophytes qui entouraient l'autel. Parmi eux on distinguait un rabbin octogénaire, converti depuis peu de mois au christianisme. Ce vicillard servait la messe avec une dévotion vraiment touchante. On a annoncé qu'un des hommes les plus considérés parmi les juifs, pour ses vastes connaissances talmudiques, avait ouvert les yeux à la vérité, et qu'il recevrait le baptême, avec trois autres de ses coréligionnaires, dans le cours du mois prochain. Ainsi les juifs, dégagés de leurs préjugés par le philosophisme qui a dissous les restes de leurs traditions, se réfugient les uns après les autres dans le sein de l'Église, qui les accueille avec charité et les réconcilie à la fois avec Dieu et avec les hommes. *Univers.*

SUISSE.

Conversion.—Dernièrement le bourg de Roschaon, canton de Saint-Gall-on Suisse, a vu célébrer dans son Église catholique une cérémonie assez rare ; un vieillard de 72 ans, M. Jean Ulric Signer, du canton d'Apenzell, y célébrait sa première messe. Il avait été pendant bien des années ministre protestant, et, en cette qualité, il avait occupé plusieurs postes dans sa patrie et dans le canton de Turgovie, sans jamais trouver ce repos de la conscience que donne la possession certaine de la vérité. Des obstacles nombreux et vraiment incroyables mirent la fermeté de son caractère, ainsi que la sincérité de son retour, à de bien rudes épreuves dont il sortit triomphant, avec la grâce de Dieu. La vocation au sacerdoce a été la récompense de son courage et de sa persévérance.

Plusieurs autres conversions ont dernièrement réjoui les Catholiques de Suisse. M. Cormond, du canton de Vaud, membre de la société historique de la Suisse Romanne, a fait, à Sion, la profession solennelle de foi catholique.

Le major, Zéerleder de Berne, renommé pour ses connaissances historiques, vient aussi de régir publiquement son abjuration qu'il avait faite il y a quelques temps. L'étude de l'histoire ne peut manquer de conduire à la vérité ceux qui dirigent leurs recherches avec impartialité.

On annonce aussi que l'un des fils du célèbre Hurter, élève distingué de l'Institut polytechnique de Vienne, en Autriche, vient d'embrasser la foi catholique, comblant ainsi un des vœux les plus ardents de son père.

Lé Propagateur Catholique;

ESPAGNE.

En Espagne, les administrateurs ecclésiastiques des évêchés vacans publient des mandements pleins de zèle et de science. On remarque beaucoup de modération et de fermeté dans le dispositif et celui qu'a publié le vicaire ecclésiastique de Ciudad-Real. Il ordonne de mettre à exécution les anciens statuts synodaux sur les conférences hebdomadaires morales et religieuses, sur l'assistance à ces obligations pour tout clerc promu *in sacris*, et résidant dans le district de la paroisse ; sur l'habit et la tonsure cléricale, et enfin sur les examens annuels, pour tous les prêtres qui doivent obtenir les pouvoirs de confesser et de prêcher, etc.

Le mandement du gouverneur ecclésiastique de Barbastro est plein de douceur et de prudence ; il renouvelle aussi plusieurs points de discipline que les malheureuses guerres et d'autres circonstances fâcheuses ont empêché de mettre à exécution avec les saintes rigueurs que les canons prescrivent.

« Partout les autorités ecclésiastiques, dit l'*Ami de la religion*, tâchent de ramener à son ancienne vigueur cette discipline si sage et si ferme, qui a formé la belle Église espagnole, si renommée par la pureté de sa doctrine et par la sainteté de ses illustres membres. »

PAYS-BAS.

— Ce n'est pas seulement en Angleterre que le catholicisme fait des progrès. Des retours nombreux à la véritable doctrine de Jésus-Christ ont également lieu dans les Pays-Bas protestans, où les catholiques jouissent de la liberté d'écrire sans être nullement inquiétés comme ils le sont dans d'autres religions. Tandis que dans l'ancien royaume de saint Louis, on persécute les jésuites, en attendant qu'on chasse les trappistes et les bénédictins, les missions des pères de la foi se font publiquement en Hollande, sous la protection du gouvernement.

Il y a eu dernièrement à Amsterdam une mission donnée par les jésuites : rien n'était édifiant comme le recueillement des nombreux catholiques qui y assistaient et l'attitude respectueuse des calvinistes. Des retours inespérés à la morale de l'Évangile, des conversions éclatantes, des redoublements de ferveur ont signalé cette mission. Un bienfait spirituel et moral, qui en est résulté, a surtout produit un grand effet parmi les réformés : à la suite des deux exercices, plus de 60,000 florins, détenus par des mains infidèles, ont

été remis aux jésuites, pour être restitués à des maisons de commerce, dont les chefs, en très-grande partie protestans, étaient loin de s'y attendre.

Journal des Villes et des Campagnes.

ALLEMAGNE.

Correspondance particulière de l'Univers.

Wurtzbourg, 20 août.

La crise que nous prévoyions depuis longtemps, approche. La dissolution complète de la société religieuse dans l'Allemagne protestante commence à produire son effet destructif sur la société politique. Il n'y a de religieux, dans tout ce mouvement qui agite l'Allemagne septentrionale, que juste ce qu'il faut pour enhardir les masses à franchir sans scrupule toutes les barrières de l'ordre social-existant. Les événements de Leipsick ne sont rien moins que l'explosion soudaine d'un mécontentement réel, et fondé en quelque chose que ce soit. C'est tout purement un essai que le parti révolutionnaire a voulu faire des ses forces. Il faut avouer que le succès est des plus encourageants. Les insurgés sont les maîtres de la ville ; aucune autorité n'y est respectée, excepté celle de leurs chefs. Il va sans dire, pour quiconque sait ce que c'est qu'une ville d'université allemande, que les étudiants figurent en tête du mouvement. Ceux de Halle d'ena sont accourus, dès les landemajin de l'affaire, au nombre de quatre à cinq cents, en poste ou à cheval, armés jusqu'aux dents, et accompagnés la plupart du gros chien, qui fait partie intégrante de l'équipage de ce qu'on appelle « ein flotter Bursch, » un gaillard étudiant. Ils bloquent avec le peuple la porte concentrée dans le château de Pleissenbourg. Le Gouvernement, jusqu'à présent, n'a pris aucune mesure qui trahisse quelque énergie. Cependant il est à présumer qu'il pourrait compter sur le dévouement des troupes. Depuis 1830, ces dernières ont gardé une rancune prononcée contre les étudiants et la population. Cette rancune vient de ce que, lors du soulèvement de Dresde, Leipsick, Chemnitz, en 1830, le Gouvernement ayant fait défendre expressément aux troupes de faire usage de leurs armes contre le peuple, celui-ci, voyant qu'il pouvait tout oser, se porta contre elles à des excès incroyables. Des témoins oculaires m'ont assuré avoir, dans ces jours néfastes, vu à Dresde les polissons, pénétrant dans les rangs, donner des chiquenaudes et des soufflets aux soldats, qui ne bougeaient pas. Il va sans dire que le souvenir de pareilles avanies a laissé dans l'âme du soldat une soif ardente de vengeance. Cette disposition a été entretenue et envenimée depuis par de fréquentes querelles particulières entre les officiers, d'une part, et les bourgeois étudiants, de l'autre. Des scènes déplorables se sont passées, surtout à Freyberg, avec les élèves de l'école forestière, et toujours l'autorité s'est prononcée contre les militaires. Ceux-ci ne demanderaient donc certainement pas mieux que de prendre leur revanche. Après cela, il est difficile de calculer, d'une autre part, à quel point ces désaveux continuels, donnés au militaire en toute circonstance ont pu contribuer à démoraliser ces soldats. Dans ce cas, la rigueur avec laquelle ils sont consignés maintenant dans le château de Pleissenbourg ne serait guère faite pour relever leur courage. Il est vrai qu'en dernière instance le gouvernement saxon peut compter sur l'appui de la Confédération-Germanique, en vertu de l'article 56 de l'acte final de Vienne du 15 mai 1820 ; mais qui sait si les troupes, dont la Confédération voudrait disposer contre les insurgés saxons ne seront pas occupées chez elles ? Car le mouvement qui vient d'éclater à Leipsick n'est point isolé. Toute la Prusse orientale et septentrionale est prête à s'y joindre ; la Bohême a été terriblement travaillée dans ces derniers temps ; des émissaires, soi-disant partisans de Ronge, parcourent toute l'Allemagne ; ils ont hasardé des tentatives ici, au beau milieu d'un pays ardemment catholique, à l'occasion de la fête musicale que nous eûmes au commencement de ce mois, et même à Munich. D'un autre côté, les populations catholiques commencent çà et là à s'agiter contre les novateurs qui osent se produire au milieu d'elles, et elles se sont portées déjà à des excès dans différents endroits. Tout cela est fait pour nous inspirer de vives appréhensions. En considérant que c'est le refus déclaré du gouvernement saxon de livrer les églises protestantes aux assemblées des rongeistes qui a fourni le prétexte de la révolte de Leipsick ; on ne peut s'empêcher d'être frappé de ce revirement des esprits dans le pays qui fut le berceau du luthéranisme. Quelle singulière destinée que celle de cette maison catholique de Saxe, de devenir pour ainsi dire la martyre de l'orthodoxie luthérienne ! Une circonstance instructive aussi, c'est qu'en Saxe, où il n'y a pas un jésuite, c'est cependant le cri de : *A bas les jésuites !* qui est le cri de guerre des révoltés. Figurez-vous donc qu'en bannissant les jésuites vous assurez la tranquillité publique !

P. S.—Dimanche dernier, dans l'église paroissiale de l'Assomption, Mgr. l'évêque de Kingston a fait l'ordination de trois prêtres, MM. Caisse, Poulin et Farrell.

Le même jour, dans l'église de Terrebonne, Mgr. de Martyropolis a fait l'ordination d'un prêtre, M. Limoges ; d'un sous-diacre, M. Brunet ; et a conféré les ordres moindres à trois Professeurs du Petit Séminaire de Ste. Thérèse.

NOUVELLES POLITIQUES

CANADA.

Terrible Incendie.—Le faubourg Ste. Anne vient d'être le théâtre d'un incendie bien désastreux, et tel qu'on en avait pas eu à Montréal depuis le

feu du faubourg Québec, en 1825, ou près de 200 édifices étaient devenus la proie des flammes. Samedi matin vers 2½ heures, le feu se déclara dans une maison en bois, sur Queen street, occupée par M. M. Svaill et Cie., pour y faire rôti du café. Les flammes se communiquèrent bientôt à la manufacture de clous, et à un autre édifice en bois de M. Wragg, et avant que les secours fussent arrivés, le vent qui soufflait alors avec violence, avait déjà porté les ravages de l'incendie sur plusieurs autres édifices. Les différentes compagnies de pompiers furent bientôt sur le terrain, mais l'eau manquait, cette partie de la cité n'étant pas encore pourvue de réservoirs qui alimentent les pompes. Les flammes avaient fait de graves progrès lorsque quelque tonne d'eau arrivèrent, mais il était trop tard, le brasier était déjà trop considérable, et tout ce bloc d'édifices depuis la rue Queen jusqu'à la rue Nazareth, entre les rues Wellington et St. Gabriel devint la proie des flammes. On fait monter le nombre des maisons incendiées en cette occasion à cinquante-cinq ou soixante, sans compter plusieurs petits édifices, tels que remises, écurie, etc.

ITALIE.

— Des lettres d'Italie, reproduites par des feuilles allemandes, allimentent que de nouveaux symptômes de désordres se manifestent surtout dans les légations. Ces symptômes seraient alimentés par les meneurs des sociétés secrètes qui existent en Toscane, et préchent la nécessité d'une sécularisation des états romains. C'est, en un mot, sur ces états que se porteraient tous les efforts des révolutionnaires. Quelles peuvent être leurs espérances? S'ils croient-ils donc vainqueurs déjà pour décider des destinées des régions soumises au Pape? Si le Saint-Père n'est point assez fort pour leur résister pensent-ils que l'Europe demeurra impassible devant leurs coupables tentatives? L'indépendance de Rome importe à l'Europe dans l'intérêt temporel, comme au point de vue spirituel; elle doit la protéger contre les attaques matériellement violentes, de même qu'au besoin l'ascendant moral du Saint-Siège contribuerait à la pacification de l'Europe. Aussi croyons-nous que des révolutionnaires n'ont, de ce côté, que des chances très-mauvaises.

Univers.

IRLANDE.

— Les protestants irlandais paraissent résolus à donner de l'embaras au Ministère. Ils ont secoué la timidité qui les avait empêchés de se rendre au meeting de Enniskillen, et ils se jettent hardiment dans la lutte à laquelle ils ont provoqué le Gouvernement. L'organe des orangistes à Dublin a formellement annoncé, il y a quelques jours, que ces magistrats assisteraient à la démonstration qui devait se faire à Lisburn, et il ajoutait que le Gouvernement n'oserait pas les destituer. Le défi ne saurait être plus formel. La première assertion s'est vérifiée; des magistrats étaient présents à cette manifestation, où s'étaient rendus de douze à quinze mille protestants; mais on ignore encore ce que fera le Ministère.

Les orangistes ont pensé qu'ils n'auraient rien à craindre en se plaçant sous le haut patronage du duc de Devonshire, qui a présidé la démonstration de Lisburn en l'honneur de M. Watson, le premier magistrat protestant destitué. Nous doutons, pour notre part, que le Gouvernement s'arrête devant des menaces de cette nature, et qu'il hésite à frapper les magistrats qui sont venus à Lisburn féter M. Watson, car se serait abdiquer le pouvoir pour le livrer à la faction orangiste. Dans quel but sir Robert Peel ménagerait-il des hommes qui ont tout à fait rompu avec lui et dont le Ministère n'a plus rien à attendre? Écoutez comment le doyen de Drumore, par exemple, a parlé du premier ministre et de son gouvernement.

« La place qu'occupe parmi nous cet homme, a-t-il dit en montrant M. Watson, est cent fois plus élevée que toutes celles où sir Robert Peel pourrait l'appeler. (Longs applaudissements, trois hurrahs pour M. Watson). Jamais les protestants d'Irlande ne reconnaîtront à aucun gouvernement le droit que s'est arrogé le Cabinet. Et quand on pense que les auteurs de l'acte que nous flétrissons sont les mêmes hommes qui, il y a onze ans, poussaient les protestants d'Irlande à manifester publiquement leur opinion contre le Gouvernement de ce temps-là! Combien ils nous ont trompés depuis! (Ah oui! les infâmes!) Mais il ne nous tromperont plus. (Non! jamais, non! Applaudissements formidables.)

Et un autre orateur, M. Richardson:

« Il n'y a pas dans l'histoire un exemple de trahison pareil à celui qu'a donné sir Robert Peel. (Une voix: Excepté Judas!)... Le but du papisme est de renverser la monarchie; le but du protestantisme est de la soutenir. (Une voix: Nous soutiendrons la Reine tant qu'elle restera protestante, pas plus longtemps!) Les protestants ne comprennent rien à cette politique qui place sur le même pied un culte déclaré idolâtre et domnable, et culte de la vérité même, établi sur l'autorité des oracles divins. (Applaudissements.) Une telle politique ne saurait être tolérée. (Non! non!)

Si la politique du Cabinet ne peut être tolérée par les orangistes, le Gouvernement, qui doit une protection égale à tous les sujets, peut-il souffrir qu'une faction brutale, accuse les catholiques romains de vouloir renverser la monarchie, et que ces calomnies, de nature à fomentier les mésintelligences entre les diverses classes de citoyens, soient proférées en présence et sous le patronage des magistrats qui ont mission de veiller au maintien de la paix publique. Le révérend M. Leslie s'est exprimé sur le clergé catholique de la manière suivante:

« Comment le Gouvernement ose-t-il pensionner des prêtres de l'enfer? Sir Robert Peel a dit un mensonge lorsqu'il a déclaré que les prêtres catholi-

ques étaient très mal nourris et forcés de coucher dans le même lit. Ces braves gens ont du bœuf et du mouton à discrétion; ils portent de bonnes soutanes bien amples; ils ont toutes sortes de bonnes choses en abondance, et, si le vendredi ils s'abstiennent de bœuf et de mouton, ne les plaignez pas trop, il mangent d'excellent poisson. (On rit.)

L'assemblée, après avoir entendu une douzaine de discours exprimant les mêmes sentiments sur le Ministère, sa politique et la tolérance dont jouissent les catholiques, a adopté une Adresse à la Reine à peu près semblable à celle votée dans le meeting d'Enniskillen, et qui se termine en demandant que M. Watson soit réintégré dans ses fonctions de député-lieutenant et de juge de paix du comté d'Antrim. Les magistrats qui assistaient à l'assemblée avaient eu soin d'ornez leur nom des lettres J. P., afin qu'il n'y eût pas d'équivoque possible et qu'on ne pût pas dire qu'ils étaient là comme simples particuliers et non en qualité de magistrats. Nous saurons dans quelques jours, si sir Robert Peel livre le Gouvernement de l'Irlande au duc de Devonshire et à la faction qu'il patronne, ou s'il saura faire respecter la dignité du pouvoir malgré le duc de Devonshire et les magistrats orangistes. Univers.

ESPAGNE.

— Madrid est tranquille, mais l'ordre est loin d'y être complètement rétabli. A l'émeute des rues a succédé l'opposition impassible et obstinée du commerce, et celle-ci, pour être moins bruyante, n'offre pas de moindres embarras. Malgré le bando du chef politique, presque tous les magasins ont été fermés le 20. Le chef politique, à la tête d'un fort détachement de garde-civique, a parcouru tous les quartiers de la ville et les boutiques, qu'on ouvrait sur l'injonction de l'autorité, se refermaient presque immédiatement. Dans les rues de la Montaña et del Carimen, qui sont les rues Richelieu et de la Paix de Madrid, la police a été obligée d'employer la force.

Les propriétaires n'ont pas opposé la moindre résistance; mais, la police une fois partie, ils ont tous refermé leurs magasins et affiché sur leur devanture un écriteau avec cette inscription: Magasins à vendre ou à louer! Quelques-uns ayant ajouté des paroles ou des allusions injurieuses, ont été arrêtés. L'autorité ne s'est pas tenue pour battue, et le chef politique a fait ouvrir de nouveau tous ces magasins ainsi mis en vente, en déclarant qu'il les prenait pour son compte. Evidemment, ceci n'est pas sérieux, et le gouvernement ne peut pas avoir eu une minute l'idée de s'approprier le monopole de presque tout le commerce de Madrid. Le chef politique, si ce fait que nous trouvons dans le *Heraldo* est vrai, ne lui en a pas moins mis sur les bras la plupart des magasins, et il n'est pas facile de prévoir comment il règlera ses comptes.

Le nombre des personnes arrêtées est de 80. Le conseil de guerre, réuni à l'hôtel des Postes, instruit l'affaire avec la plus grande rapidité.

— On lit dans le *Journal des Débats*:

« Les journaux espagnols du 21 août nous parviennent ce soir par courrier extraordinaire.

« L'*Heraldo*, le *Tiempo* et le *Globo* félicitent les autorités civiles et militaires de l'accord, de l'agilité et de la modération qu'elles ont déployées dans les événements qui ont eu lieu dans la journée du 19.

« Madrid jouit d'une complète tranquillité. Nous regrettons cependant d'avoir à annoncer que, dans la journée du 21, le nommé Manuel Gib, tailleur, a été fusillé hors la porte de Tolède. Cete individu, dont nous avons annoncé hier la condamnation à mort par le conseil de guerre, pour avoir tué un officier du régiment de l'Infante, n'était âgé que de vingt-quatre ans, et a marché avec un sang-froid et un courage dignes d'un meilleur sort.

« *El Clamor* et *El Espectador* ont été saisis trois jours de suite à la poste et dans leur bureaux; le 21, ce dernier journal a cessé de paraître. »

CONSTANTINOPLE.

— Une crise politique vient d'avoir lieu à Constantinople. Voici comment elle est rapportée par le *Journal des Débats*:

« Les nouvelles que nous recevons aujourd'hui de Constantinople, du 5 août, et d'Athènes, du 10, ont beaucoup d'importance. Un grand changement, qui en annonce sans doute beaucoup d'autres, a eu lieu dans le gouvernement ottoman. Le séraskier Riza-Pacha, qui depuis cinq ans exerce sur la politique du Divan une influence presque sans bornes, et qui représentait dans les conseils du Sultan, le principe de réaction, a été destitué. Le 5 au matin, le grand-vizir s'est rendu chez lui, et lui a retiré, au nom du Sultan, les insignes de son autorité.

« Ce qui peut donner l'augure le plus favorable de la politique que la Porte se propose d'adopter, c'est que Riza-Pacha est remplacé par Suleyman-Pacha, qui était président du conseil de justice, et dont le nom se rattache à toutes les mesures relatives à l'instruction publique et à la convocation des délégués des provinces à Constantinople.

« Cette résolution dans le gouvernement turc était tout à fait imprévue. Il est probable qu'elle aura été hâtée par les mesures que la Porte vient d'adopter pour régler les affaires de Syrie, et qui ont donné en général beaucoup de satisfaction aux représentants des puissances chrétiennes. » Univers.

BEYROUTH.

— A en croire une lettre de Beyrouth, publiée par la *Cucelle d'Augsbourg*, les Maronites verraient punir l'un des auteurs des odieux excès dont ils ont été récemment victimes. Le fameux scheich Hamna, sur les instigations duquel les Druses ont brûlé à Abeya un couvent où se trouvait un vénérable prêtre, le père Charles; ce chef, étant arrivé à Beyrouth le 26 juillet, a

été emprisonné, et il devait être décapité sans autre forme de procès, sur la demande du consul de France. C'est, dit-on, un triomphe pour les chrétiens et une source de découragement pour les Druses. Mais il est douteux que ces derniers, toujours prêts à céder à leur naturel farouche, profitent de cette leçon. Peut-être même espèrent-ils que l'appui plus au moins clandestin des agens turcs leur ménagera de faciles représailles.

Univ.

NOTICE

CONCERNANT LA SONNERIE ANCIENNE ET MODERNE DE
L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE CHARTRES,

Envoyée au Chapitre de la Cathédrale de Montréal par l'auteur M. Pie,
chanoine honoraire de Chartres et de Montréal.

° 3. Depuis 1723 jusqu'en 1792.

Le jeudi 18 mars 1723, dans un chapitre indiqué général à l'effet de délibérer sur la refonte des cloches, M. le Doyen représenta qu'elles étaient la plupart en mauvais état, qu'il y en avait encore une qui semblait sur le point de se casser : que le chapitre pouvait disposer de 7 à 8,000 livres, et que les blés se tenant à haut prix cette année, il n'y avait guère de temps où la compagnie eût plus de facilité pour s'imposer cette dépense. La chose fut résolue à l'unanimité. On assigna pour le lieu de la fonte la cour des magasins de Loens ; et on y fit aussitôt les premiers approches de matériaux. Plusieurs fondeurs vinrent faire leurs offres de services ; et un marché fut passé le 14 mai entre le chapitre et MM. Brocard frères, Sabatier leur oncle et Chaussard leur beau-frère, marchands fondeurs demeurant à Breunnes en Lorraine. Cet acte, que nous possédons encore, est vraiment digne d'intérêt. Les fondeurs s'obligent : " 1° à refaire, en ouvrage de bonne fonte, cinq cloches, savoir, la grosse du vieux clocher, nommée *Marie*, et les quatre du clocher neuf, et à les rendre de ton et son accordantes et harmonieuses entr'elles ; en sorte que les dites cinq cloches, jointes avec la deuxième cloche du clocher vieux, nommée *Gabrielle*, qui ne sera pas refondue, fassent une sixième majeure ; savoir le *Petit-Moineau* faisant le *mi*, le *Gros-Moineau* le *re*, *Elisabeth* le *ut*, *Anne de Bretagne* le *si*, *Gabrielle* le *la*, et *Marie* le *sol*. A les rendre faites et parfaites, bien et dûment fondues, sans aucun placard, jarsures, gouttes froides, filières, et tous autres défauts que ce puisse être, garnies de hances et d'anneaux bien et dûment placés suivant les règles de l'art, sans qu'il soit besoin pour les rendre des tons ci-dessus spécifiés, de les buriner, ciseler ni ébarber en quelque manière que ce soit, etc. Le chapitre de son côté s'oblige : " 1° de fournir tous les matériaux et métaux nécessaires, 250 journées d'ouvriers ou manœuvres pour faire les creux, battre la terre, etc., auxquels les dits sieurs fondeurs s'obligent d'aider à casser les dites cloches ; 2° de payer aux dits sieurs la somme de 3,000 livres pour leurs peines et façons de la dite fonte ; laquelle somme par eux exigible seulement après la visite et réception des cloches par les experts convenus etc."

Tous les travaux préparatoires étant achevés, les cloches furent cassées à la fin d'août, et au commencement de septembre. On avait réglé que pendant le temps de la fonte, les offices seraient annoncés par 30 coups frappés sur le timbre. Mais l'abbé Brillou, homme fidèle aux traditions, apporta une ordonnance capitulaire rendue dans un cas semblable en 1506, conformément à laquelle il proposa de faire placer provisoirement dans le clocher la commande appelée *Grosse-Prime* ; ce qui fut exécuté. La grosse cloche fut fondue le mercredi 1er septembre ; le métal en fusion avait été bûné sur les deux heures du matin par M. le doyen. Le mercredi 22 septembre à la même heure, on fonda deux autres cloches, et le lendemain au soir les deux dernières. Comme il restait plusieurs milliers de métal, le chapitre ordonna qu'on en ferait deux nouvelles cloches qui formeraient l'octave complète. Cependant comme ce travail exigeait du temps, on s'occupa de la bénédiction des cinq cloches fondues, qui furent suspendues dans la nef, et que les experts reconnurent être d'accord et recevables.

Depuis longtemps les parrains étaient choisis, et leurs noms étaient gravés sur les cloches. C'étaient : 1° Monseigneur le duc de Chartres (fils du régent), et la Reine infante (jeune princesse d'Espagne amenée à Paris à l'âge de quatre ans, et fiancée à Louis XV ; elle fut ensuite renvoyée en Espagne) ; 2° Son Eminence le Cardinal Guillaume Dubois ; 3° M. d'Armenonville, garde des sceaux, et madame la marquise de Farvac ; 4° M. Dodum, contrôleur général, et madame la marquise de Gassion ; 5° M. de Champigny, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, et madame la comtesse de Peires.

Il y eut quelques changements dans les noms des cloches. Celle dont le cardinal Dubois fut parrain prit son nom, *Guillaume*, et devint le troisième bourdon du clocher vieux qui n'en avait renfermé que deux jusqu'alors. La cloche nommée par monsieur le trésorier

de la Sainte-Chapelle s'appela *Joseph*.

La cérémonie de la bénédiction des cloches fixée au mercredi 8 novembre, fut une des plus pompeuses solennités dont la ville de Chartres ait été témoin. La reine infante et le duc de Chartres durent assister en personne, ainsi que le cardinal et les autres parrains et marraines. Messieurs le garde-des-sceaux et le contrôleur général étaient seuls représentés, le premier par M. de Gassion, et le second par M. Fayet, conseiller du grand conseil. Monseigneur Charles-François de Méroville, évêque de Chartres, officia solennellement. L'enceinte était gardée par la maréchaussée. On trouve dans les registres capitulaires, un procès-verbal fort détaillé de cette belle cérémonie qui fut conduite par le célèbre chanoine Chéret qui devint curé de St-Roch à Paris, et qui était l'auteur d'un Breviaire adopté par plusieurs diocèses. La lecture de cette pièce prouve la vérité de cette parole, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Car on est étonné de voir que, jusque dans les dispositions les plus minutieuses la cérémonie dont nous avons été témoins le 9 sept. 1840 n'était, à notre insu, qu'une reproduction de celle de 1723.

L'infante reine désira conserver un plan de l'église cathédrale et une figure de la cloche *Marie*. Des artistes furent chargés par le chapitre de ce double travail ; et de plus le sieur Mocquet, marchand imagier de la ville, fit hommage de deux estampes représentant la cérémonie de la bénédiction des cinq cloches. Le chapitre offrit aux parrains et marraines les présents qu'il avait coutume de faire aux gens de considération dans des circonstances particulières c'est à-dire, du pain et du vin, et il y ajouta des confitures pour les dames. De grandes libéralités furent faites en échange de ces présents.

Le vendredi, 26 novembre suivant, M. le doyen fit la bénédiction des deux dernières cloches qui furent trouvées d'accord avec les autres, à peu de chose près. Il n'y eut ni parrains ni marraines, ainsi qu'il avait été résolu. L'inscription de ces cloches portait qu'elles avaient été faites par le chapitre, et nommées la première *Jean-Baptiste*, la deuxième *Piat*.—On trouve à la date du 27 une requête des tambours de la ville tendant à ce qu'il plaise au chapitre de leur accorder quelque gratification pour avoir assisté à la dite cérémonie.

Nos registres capitulaires, ni aucun document authentique, ne nous assignent le poids de chacune des cloches de cette nouvelle sonnerie. Mais il nous reste deux données au moyen desquelles les gens de l'art le détermineraient aisément. Car 1° la cloche *Gabrielle* qui pesait 20,000 environ fut conservée, et 2° nous connaissons le ton de toutes les cloches. Il est facile après cela de conclure le poids qu'elles devaient avoir pour être d'accord. La cloche *Marie* en particulier dut conserver le poids de 27 à 28 mille, quoique l'inscription qu'elle portait au moment de la révolution, en accusât un plus considérable :

Marie Anne je m'appelle
Et trente mille je pèse.
Celui qui bien me pèsera
54,000 y trouvera.

Voici le ton de ces huit cloches, en commençant par les plus petites :

- 1° *Piat* le Sol ;
- 2° *Jean-Baptiste* ou le *Petit-Moineau* le Fa ;
- 3° *Joseph* ou *Gros-Moineau* le Mi ;
- 4° *Elisabeth* le Ré ;
- 5° *Anne* l'Ut ;
- 6° *Guillaume* le Si ;
- 7° *Gabrielle* le La ;
- 8° *Marie* le Sol.

Dans la séance capitulaire du 29 avril 1775, on ordonna la refonte de *Piat* de *Jean-Baptiste* et de *Joseph*. Il fallut refondre deux fois la cloche *Jean-Baptiste* pour obtenir le *fa* bien d'accord. *Piat* depuis cette époque ne fit plus partie de la grande sonnerie ; le règlement des cloches, tel qu'il existait en 1789, l'en exclut positivement. Elle ne pesait que 1800, et ne servait qu'à annoncer les offices simples et de férie. Les trois cloches furent bûnées par Monseigneur P. A. B. de Fleurv, évêque de Chartres, le mardi 27 juin. On s'occupa à cette même époque de faire travailler des battants, et aussi de refaire à neuf la charpente du timbre et celle des cloches du clocher neuf. On voulut aussi faire percer des ouvertures plus grandes au clocher vieux, attendu que la sonnerie n'était pas assez entendue mais il ne paraît pas qu'on ait donné suite à ce projet, que le chapitre ne regardait pas cependant comme impossible à exécuter.

Telle était la belle sonnerie de Notre-Dame de Chartres au moment où la révolution vint la détruire. Qu'on nous permette de ci-

ter les quelques lignes du remarquable ouvrage de M. Schmit, intitulé les Églises gothiques : " La cloche, dit-il, est une des splendeurs que la révolution a fait déchoir en France... Les beffrois actuels de nos églises ne sauraient donner une idée des anciennes sonneries, composées quelquefois de douze et même de dix-huit cloches. L'ébranlement cause à l'atmosphère par le retentissement de toutes ces cloches, lorsqu'elles étaient mises en mouvement, jetait dans les têtes une sorte de vertige qui détournait l'esprit de toute préoccupation étrangère. On peut dire que la commotion produite par cette musique aérienne établissait une espèce de courant magnétique qui nous entraînait malgré nous-mêmes au saint temple. C'était une des applications du *campelle intrare* de l'évangile..."

C'est cette vertu surnaturelle et cette puissance religieuse des cloches qui les a fait détruire dans toute la France à l'époque malheureuse dont nous allons parler ; mais avant de raconter l'histoire de cette destruction, et celle de la sonnerie nouvelle, disons quelques mots des *commandes* et du *timbre*.

Des commandes, et du timbre

Nous savons, par un des nécrologes de notre église, que ce fut un roi d'Angleterre qui, pour le repos de l'âme de la princesse Adèle, sa fille, fit édifier à ses frais un petit clocher au-dessus du chœur de Notre Dame. Cette petite flèche qui était d'un travail et d'une symétrie admirables, s'élevait perpendiculairement au-dessus du lutrin, et on l'a surnommée le *clocher des Noces* ou des *Bibillardes*, parce qu'on y avait placé les six commandes. C'était de petites cloches destinées à avertir les sonneurs, du moment où ils devaient mettre en branle les grandes cloches durant le service divin. Elles servaient aussi à appeler aux officés les chantres et les enfants de chœur. Une d'elles annonçait les réunions capitulaires ; on la distinguait des autres par un son argentin, qui la fit nommer la cloche d'argent. Le peuple disait que, tandis qu'on la fondait, les chanoines avaient jeté dans le fourneau une grande quantité d'argent. Une autre des commandes s'appelait *Grosse-Prime* ; elle servait à annoncer plusieurs des heures canonicales dans les jours simples. Ces six petites cloches étaient d'accord entre elles, et formaient un carillon réjouissant qui venait se mêler quelquefois à la grande sonnerie.

On sait que c'est la fonction d'un des ordres mineurs de sonner les cloches ; *Ostiarium oportet percutere cymbalum et campanam*. L'église de Chartres avait toujours conservé cette discipline pour les petites cloches du chœur, et Beauvelet propose aux autres églises l'exemple de celle de Notre-Dame de Chartres " où il y a six clercs bénéficiaires, destinés pour sonner les six cloches du chœur, en habits cléricaux, en soutanes et surplis. " Pendant longtemps la grande sonnerie des deux clochers fut confiée à des marguilliers laïcs ; et c'était sous leurs ordres que le sonneur nommé *quæc*, et ses aides, nommés *sous-quæc*, exerçaient leurs fonctions.

Un autre clocher, moins élégant que celui des commandes, avait été construit sur le milieu de la croisée de l'église, et on l'appelait la Grue, parce qu'étant au-dessus du grand ceillard, il renfermait un instrument au moyen duquel on montait les bois, le plomb et toutes sortes de matériaux. Lorsque le chapitre, après de longs démêlés avec la ville, parvint enfin à fermer le cloître, ce fut à la condition qu'il placerait dans ce petit clocher, une cloche pour l'horloge publique, et qu'il entretiendrait jour et nuit un guetteur pour avertir des incendies. En 1514, à la suite de plusieurs dégâts faits dans le pays par les troupes du duc de Suffolk, le chapitre transporta le guet au haut du clocher neuf. On fit refondre le timbre en 1520 ; on lui donna 6 pieds de diamètre (ce qui suppose un poids de 10,000 livres au plus), et on le plaça dans la lanterne du clocher neuf, où il se voit encore à présent. Depuis lors, le clocher de la croisée renfermait seulement la cresselle dont on se sert les trois derniers jours de la semaine sainte. Il a été détruit peu de temps avant la révolution ainsi que celui des commandes. On lit sur le timbre les vers suivants, en caractères très gothiques.

*Facta ad signandos solis lunæque labores
Furor ad tantæ culmina celsa domus.
Annus erat Christi millesimus, adde priori
Quingentos numero, bis quoque junge decem :
Illo quippe anno quo Francus convenit Anglum,
Perpetuâque simul discubæra fide.
Suiet fin au prochain numéro.*

VARIÉTÉS.

ORIGINE ECCENTRIQUES DES GRANDES ILLUSTRATIONS DE TOUTES LES ÉPOQUES.—Moïse, était berger,—Noé, fermier,—Confucius, charpentier,—Mahomet, conducteur de chameaux,—MéhémétAli, barbier,—L'empereur de Maroc Abder-Rhaman, brocanteur,—Bernadotte, ex roi de Suède, fils d'un

cabaretier et chirurgien lui-même dans la garnison de la Martinique, —Mme Bernadotte, sœur blanchisseuse à Paris,—Napoléon, d'une obscure et pauvre famille corse,—L'impératrice Joséphine, fille d'un marchand de tabac, créole de la Martinique,—Franklin était imprimeur—Le président Boyer, barbier mulâtre,—Le président Tylor, capitaine milicien,—Olivier Cromwell, brasseur,—Le président Polk, aubergiste,—Munos, duc de Kiangarez, beau-père de la reine Isabelle d'Espagne, et mari de Christine, veuve du roi Ferdinand, a été garçon de café,—Le régent Espartero, sacristain,—Le roi Christophe d'Haïti, esclave de Saint-Kitt,—Le président actuel d'Haïti, également esclave,—Bolivar, droguiste,—Le général Paiz' vacher,—Vasso de Cama, matelot,—Colomb, matelot Beston,—Catherine de Russie, vivandière de régiment,—Le gouverneur actuel de Modène était tailleur,—et le ministre actuel des finances en Portugal, était un simple marchand de vin. En ce moment, l'Espagne, et le Portugal comptent bon nombre de ducs, marquis, comtes et barons qui étaient jadis, cuisiniers, coiffeurs, perruquiers, savetiers, balayeurs.

... LA LICORNE.—D'après des avis transmis à l'académie des inscriptions par M. Fresnel, consul de France à Diedha, ce quadrupède célèbre dont les écrivains de l'antiquité et du moyen-âge attestent l'existence, mais qui ne s'est encore montré, mort ou vil, dans aucun musée, se trouverait dans les régions centrales de l'Afrique, au sud de l'Abyssinie. Il n'a pas, comme Pline l'affirme, le corps d'un cheval. C'est tout simplement un membre de la famille des buffles ; sa taille est petite, il porte sur le front une corne droite unique, très-forte et très-aiguë, longue d'un mètre environ, de couleur grise, si ce n'est près de la pointe, où elle est d'un rouge éclatant. Il est fâcheux d'avoir à ajouter que la licorne, ne se fait connaître que sous les plus mauvais rapports ; elle a juré à l'homme une haine mortelle ; elle n'a encore dit à personne le motif de cette animosité furibonde, mais aussitôt qu'elle aperçoit un bipède humain, elle le charge, le poursuit avec rage, l'atteint, le porte de son arme redoutable, le jette en l'air, le reprend, le rejette, le foule aux pieds, ne l'abandonne qu'après l'avoir déchiqueté en affreux lambeaux. Elle, du moins, ne le mange pas, elle ne se nourrit que de feuilles d'arbre. Les nègres lui font une guerre acharnée ; pièges, poison, coups de flèche, tout est bon pour se débarrasser d'elle ; on n'ose pas l'attaquer de front ; il y aurait dans ce duel fort peu de chance de succès, d'autant plus que l'animal a reçu de la nature une excellente cuirasse, une peau si épaisse qu'il est invulnérable sur tous les points.

TERRES A VENDRE.

UNE TERRE de valeur de 115 acres, située dans le village de la paroisse de la Pointe aux Trembles faisant face au fleuve St. Laurent, neuf acres de laquelle est en-bois debout et principalement en héarables. La terre sera offerte en vente par aucau public le 20 Octobre prochain à la porte de l'église de la sudite paroisse. Les conditions sont très avantageuses aux acquéreuses car l'argent de l'acquisition ne sera réclamé qu'après que la ratification du Titre aura obtenu par l'acquéreur.

S'adresser à J. A. MAYER.

Notary No 34.

Little St. James Street.

ou à

J. B. CADIEUX à la Pointe aux Trembles.

ORNEMENS D'ÉGLISE.

ATTENDUS TRES PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'automne un ASSORTIMENT TRES VARIÉ d'ornemens et d'étoffes d'Église, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par là même choisir entre des ornemens faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à faire confectionner en ce pays.

V. C. ROBILLARD.

Agent pour ornemens et objets d'Église.

Montréal, 15 septembre 1845.

GARNITURE COMPLETE

(EN DRAP D'ARGENT BROCHE EN OR FIN RELEVÉ.)

A VENDRE.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre à des PRIX réduits,

UNE CHASUBLE, Fond drap d'argent gaufré (mat.)

avec croix sur fond d'argent bruni, luisant, broché en or, relevé et tout or.

2 DALMATIQUES. Fond ditto ditto

Orfrois ditto ditto ditto

UNE CHAPE, Fond ditto ditto

Chaperon et Bandes ditto

SA CROIX, pente, un chiffre de MARIE, broché tout or, au milieu d'une GLOIRE or et argent.

LE CHAPERON, pente, un CŒUR DE MARIE " or et argent "

N. B.—Un filet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait saillir avec beaucoup d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond pruni.

S'adresser par lettre à

J. C. ROBILLARD, N^o. 5, Nassau St.
New-York.

AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTRÉAL CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)
 A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.
 A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église; ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des États-Unis et de ce pays.

POUR PLUS AMPLES DÉTAILS, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GÉNÉRAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS

DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.
 SATINS DE DIVERSES COULEURS.
 DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT,
 ORFROIS DE DALMATIQUES
 " " CHAPES.

—DE PLUS—

CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES,
 ÉTOILES PASTORALES " "
 SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, CRAMOISI ET NOIR.
 BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS.
 GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOILES.
 FRANGES ET GALONS OR FIN
 " " OR MI-FIN,
 " " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL, n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectionner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés, si on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILLARD, 32, Beaver St.

New-York.

Atelier de Relieur.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient de leur venir qu'ils ont transporté leur atelier à la rue ST. GABRIEL, faisant face à la rue STE. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI:—

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES et à servir snivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 19 juin 1845.

O. BEAUCHEMIN,

RELIEUR,

25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.

DEMANDE D'INSTITUTEURS.

ON a besoin à ST. GEORGE DE HENRYVILLE d'un MAÎTRE D'ÉCOLE-MODÈLE et de plusieurs MAÎTRES OU MAÎTRESSES D'ÉCOLE INFÉRIEURE. — Avec un bon certificat de morale et un peu d'instruction qu'il vienne en sûreté, il y aura de l'encouragement pour toutes les capacités. Le Maître d'École-Modèle peut compter sur de bons émolumens.

George de Henryville, 21 août 1845.

PROSPECTUS

DE LA
 PUBLICATION D'UNE NOUVELLE

Carte Géographique

DU

CANADA

ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.

PAR

JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île de Prince Édouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prends maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désireront souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY

Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procurent dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
 Chaque insertion subséquente, 7d.
 Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
 Chaque insertion subséquente, 10d.
 Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4s.
 Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PRÉTRE.